

20-03.01 – VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Mesdames : Jocelynn Meadows et Laura Lebel; messieurs Michel Pineault (par téléphone), Robin Lavoie, Raymond Lacroix et François Dornier (président).

Est également présente : madame Marie-Josée Ross (secrétaire d'assemblée) et monsieur Robin St-Laurent (invité pour la présentation du point à l'ordre du jour).

Constatation du quorum et de la régularité de la séance du comité exécutif.

Monsieur François Dornier, président, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

20-03.02 – LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- .01 – Vérification des présences
- .02 – Lecture et adoption de l'ordre du jour
- .03 – Cégep (étage D-200) / Réaménagement du BIP / Choix d'un entrepreneur général : pour adoption

Il est PROPOSÉ par Michel Pineault APPUYÉ par Robin Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est présenté.

20-03.03 – CÉGEP (ÉTAGE D-200) / RÉAMÉNAGEMENT DU BIP / CHOIX D'UN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL: *POUR ADOPTION*

Monsieur François Dornier, directeur général invite monsieur Robin Saint-Laurent, coordonnateur aux Projets et infrastructures, à présenter le point.

Des travaux de réfection et d'aménagement majeurs seront nécessaires à l'étage F-200 du Cégep de Rimouski durant l'été 2020 afin d'y permettre l'implantation de nouveaux équipements pédagogiques en lien avec la révision de programme du Département de technologie de radiodiagnostic (142.H0). La réalisation des travaux en question a cependant pour conséquence de créer un effet domino sur les espaces occupés par deux (2) services du Cégep. Ainsi :

- De nouveaux espaces à aires ouvertes issus du regroupement des locaux D-213, D-215 et D-216 (respectivement un dépôt + deux (2) classes pour cours magistraux) doivent être aménagés à l'étage D-200 pour y accueillir le personnel du Bureau de l'information et de la promotion (BIP), actuellement installé à l'étage D-100 (mars 2020 - objet du présent projet de résolution);
- Les espaces libérés à l'étage D-100 à la suite de la relocalisation du BIP doivent par la suite être réaménagés pour y accueillir les locaux des Services adaptés du Collège (SA), actuellement installés à l'étage F-200 (à venir - avril 2020);
- Les espaces libérés par les SA à l'étage F-200 seront pour leur part éventuellement convertis en divers locaux spécialisés, au profit du Département de technologie de radiodiagnostic (à venir – été/automne 2020).

Étant donné l'échéancier serré auquel le Collège est confronté et sa volonté d'atténuer l'impact des travaux précités sur les activités pédagogiques de l'établissement, la coordination des Projets et Infrastructures a procédé au préachat de matériaux et de fournitures devant être intégrés à l'ouvrage (appareils d'éclairage, câblage réseau informatique, tuiles et ossatures pour plafonds suspendus, revêtement et produits de nivellement pour planchers, modules de mobilier intégré, portes et quincaillerie diverse) afin d'en raccourcir au minimum les délais de réalisation.

La liste qui suit résume de façon sommaire la nature des interventions qui seront réalisées par l'entrepreneur choisi, dans les locaux touchés par cette première étape (à l'étage D-200) :

- Démolition de cloisons, de finis muraux de même que de revêtements de planchers dans les locaux D-213, D-215 et D-216 dans un contexte de réalisation de travaux en présence d'amiante;
- Fourniture de la main-d'œuvre et du matériel requis pour l'érection de cloisons délimitant les nouveaux espaces du BIP;
- Fourniture de la main-d'œuvre pour le nivellement et la pose de revêtement de plancher;

- Fourniture de la main-d'œuvre pour la pose de portes et l'installation d'un système de plafond suspendu;
- Fourniture de la main-d'œuvre pour l'installation de câblage informatique et d'équipements d'éclairage;
- Divers travaux mineurs en électricité, en régulation et en chauffage;
- Travaux de peinture.

Les firmes professionnelles *Proulx et Savard Architectes* (spécialité Architecture) et *LGT* (spécialité Ingénierie) ont été mandatées pour la préparation des plans et devis ainsi que pour le suivi de chantier nécessaires à la réalisation des interventions en question.

Les coûts relatifs aux travaux précités ont préalablement été estimés à 107 792,05 \$ (toutes taxes incluses) et seront payés à partir de l'enveloppe d'immobilisation normalisée du budget d'investissement 2019-2020 du Collège de Rimouski.

Trois (3) entrepreneurs généraux ont été invités à soumissionner sur le projet : *9275-0181 Québec inc.*, *Construction Technipro BSL* (Rimouski, Québec), *Construction Stéphane Gagnon 2000 inc.* (Rimouski, Québec) et *Construction G Lepage inc.* (Rimouski, Québec) et tous étaient présents lors de la visite des soumissionnaires ayant eu lieu le 27 février dernier.

Subséquentement, deux (2) des entrepreneurs invités ont déposé une soumission (conforme) pour ces travaux. Il s'agit de :

1. *9275-0181 Québec inc.*, *Construction Technipro BSL* (Rimouski, Québec) au montant total de 117 878,12 \$ (toutes taxes incluses);
2. *Construction Stéphane Gagnon 2000 inc.* (Rimouski, Québec) au montant total de 181 200,60 \$ (toutes taxes incluses).

CONSIDÉRANT que la soumission de l'entreprise *9275-0181 Québec inc.*, *Construction Technipro BSL* (Rimouski, Québec) est conforme aux exigences spécifiées dans les documents d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des firmes professionnelles responsables du suivi du projet;

CONSIDÉRANT la recommandation de la coordination des Projets et infrastructures du Cégep de Rimouski;

Il est PROPOSÉ par Jocelynn Meadows, APPUYÉ par Robin Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser l'attribution du contrat pour la réalisation des travaux de réaménagement des locaux du BIP à l'étage D-200 du Cégep de Rimouski à l'entreprise *9275-0181 Québec inc.*, *Construction Technipro BSL* (Rimouski, Québec) au montant total de 117 878,12 \$ (toutes taxes incluses).

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par François Dornier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée.

La séance est levée à 17 h 20

---

président

---

secrétaire d'assemblée